

## Règlement particulier du Tournoi Régional VOREPPE (TRV 2024 – dossier 2303580)

1- La compétition est de type Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)  
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.  
Le niveau géographique de la compétition est : National

2- La compétition se déroule du : 30/03/2024 au 31/03/2024  
Dans : 2 salle(s) et sur 11 terrains  
Salle 1 = 7 terrains  
Salle 2 = 4 terrains

3- Le logiciel utilisé sera BadNet

4- Le juge-arbitre principal est : Olivier BRUNO, le Juge Arbitre Adjoint : Vincent Arrigoni et le GEO : Pascal Darré

Les décisions des JA sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

### 5- SÉRIES ET TABLEAUX

La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

Les disciplines sont les suivantes : SH SD DH DD Mx

Chaque joueur peut participer à maximum deux discipline(s) (une par jour)

6- Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe  
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

7- Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

8- L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité  
La date limite de réception des inscriptions est fixée au 20/03/2024  
Le nombre maximum de joueurs sera de 94 par discipline.  
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon la date de paiement

9- Les inscriptions sont à faire sur badnet: <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=22530>

10- Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

11- Les droits d'engagement sont de 18€ pour 1 tableau ou 21 € pour 2 tableaux

12- Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité

13- Le paiement est à effectuer Uniquement en ligne sur badnet

14- Le CPPH pris en compte sera celui du : 21/03/2024  
La confection des tableaux sera effectuée le : 22/03/2024  
Le tirage au sort sera effectué le : 22/03/2024

### FORFAITS

15- Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.  
Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...)." Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

### REPLACEMENTS

16- Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :  
En cas de forfait, un joueur(se) peut être remplacé(e) par un joueur(se) inscrit(e) et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.  
En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur restant peut proposer un partenaire sous réserve qu'il ne modifie pas la constitution du tableau

### DURANT LE TOURNOI

17- Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

- 18- Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.
- 19- Le volant de référence plume sera Babolat 2
- 20- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.
- 21- Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaités par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
- 22- Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
- 23- Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral
- 24- Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 25- A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.
- 26- Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.
- 27- Dans les deux salles, tout volant touchant un câble suspendu sera compté "LET" et tout volant touchant une autre infrastructure du gymnase sera compté ""LET"" au service, deux fois de suite maximum, et "FAUTE" en jeu. Dans la salle principale uniquement, tout volant touchant les panneaux de basket latéraux seront considérés comme "LET". Dans l'annexe : Tout volant touchant le plafond sera compté « LET » en jeu.
- 28- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 29- La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 30- Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 31- Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

## SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les tableaux seront intégralement joués sur une même journée, finales incluses :

- les Simples et Mixtes le Samedi
- les Doubles le Dimanche

Chaque joueur peut s'inscrire dans deux catégories maximums, sous réserve qu'elles ne soient pas jouées le même jour : il ne sera ainsi pas possible de s'inscrire en Simple et en Mixte

Olivier Bruno

Vincent Arrigoni